

# Compagnie des Archers de la Risle

## Compte rendu de l'assemblée générale du 15/09/2018

Emmanuel DUTEURTRE préside l'assemblée qui s'ouvre à 16h30, la feuille de présence atteste que 38 archers sont présents ou représentés ainsi que les représentants du Comité Sportif Beaumontais et le journaliste représentant l'EVEIL et le COURRIER DE L'EURE.

Emmanuel remercie la Mairie et le CSB pour l'aide du nouveau terrain ainsi que l'aide financière pour l'installation de celui-ci.

La saison 2018 a été chargée pour la plupart d'entre nous la Compagnie remercie tous les bénévoles présents lors de nos concours et animation pour les installations et le bon déroulement de ces derniers pendant toute l'année.

La Compagnie a la chance d'être présente dans toutes les disciplines.

Le premier changement remarquable concerne nos terrains de tir, désormais tous nos pas de tir se situent au Bourg dessus. Ce rapprochement va probablement nous permettre de proposer à nos archers débutants d'essayer toutes les disciplines du tir à l'arc (Fita, Fédéral, Nature, 3D, Campagne, Salle) plus facilement.

Le nouveau terrain Fita Fédéral, rue Michel Sébire est presque terminé et depuis Août nous avons une forêt de 3 hectares à disposition pour les disciplines Parcours (Nature, 3D et Campagne). Il est opérationnel et ouvert aux pratiquants **confirmés** (pour une question de sécurité).

Désormais nous avons un nouvel entraîneur et un nouvel arbitre. Ils ont obtenu leur diplôme en fin de saison. Félicitation à Christelle Duteurtre et Catherine Michonneau.

Emmanuel Dubos commence la formation d'entraîneur cette année et pour l'année prochaine Sébastien Guilbert fera la sienne.

Petit changement dans les créneaux d'entraînement qui seront du Lundi au Samedi. Les horaires seront affichés à l'entrée de la salle.

La Compagnie tient tout particulièrement remercier la municipalité pour les moyens qu'elle met à notre disposition pour nous épanouir dans notre sport ainsi que nos sponsors pour leurs soutiens.

Les résultats de la compagnie :

L'année passée nous avons sollicités Thierry MARY (DEJEPS du Comité Régional) pour venir faire des stages au sein de la Compagnie. Quatre stages ont été organisés. Ils ont couté 300€ la journée de stage.

Cette année nous faisons 3 stages avec le même DEJEPS. Ses stages seront partagés avec La Compagnie des Archers de Thuit Signol.

Le coût de ses stages sera de 20€ par archer et par stage.  
Les dates sont le 10/11/2018, le 19/01/2019 et le 23/03/2019.

Le niveau général du club a augmenté cette année les résultats sont meilleurs que l'année passée.

Nous avons obtenu 11 médailles d'or supplémentaires aux championnats départementaux 22 au total.

6 médailles d'or de plus aux championnats de Normandie soit 15 en tout.

Notre équipe féminine de Division Régionale Excellence s'est bien défendu au championnat de France Fita (70 mètres).

Quatre archers sont allés au Championnats de France dont une place de Vice-champion de France pour Léo Duteurtre au tir Beursault. Pour cette année deux archers sont qualifiés pour ce tir, Nina Selle et Céline Guilbert. Le Championnat aura lieu dans trois semaines.

Pour la partie Parcours Sébastien Harre nous a présenté les résultats des archers. Il note également une belle augmentation de leur niveau.

Pendant le vote, Michel HEURTEBOUST présente les comptes de la Compagnie pour la dernière fois puisqu'il quitte le bureau aujourd'hui après 15 ans en tant que trésorier. Un grand Merci pour tout ce qu'il a fait durant toutes ces années, et pour sa réactivité à chaque fois que nous l'avons sollicité.

Comme l'année précédente des distinctions fédérales ont été distribuées par Sébastien GUILBERT.

La Compagnie remercie Catherine MICHONNEAU pour avoir mis des articles dans les journaux, Sébastien HARRE et Sébastien GUILBERT pour leur gestion de la page Facebook et Daniel AUBRUCHET pour la gestion du Site internet.

Comme il est prévu dans le règlement intérieur, cette année 4 personnes devaient remettre aux votes leurs présences dans le conseil d'administration. Jonathan Besnard souhaite rejoindre le conseil d'administration.

Sont au vote :

Catherine Michonneau, Céline Guilbert, Sébastien Harre,  
Sébastien Guilbert et Jonathan Besnard.

Résultat du vote :

Michonneau Catherine	(19/38)
Guilbert Céline	(38/38)
Harre Sébastien	(37/38)
Guilbert Sébastien	(36/38)
Besnard Jonathan	(22/38)

Sont élu :

Guilbert Céline, Harre Sébastien, Guilbert Sébastien et Besnard Jonathan.

La Compagnie remercie Catherine Michonneau pour son travail et son dévouement depuis plusieurs années au sein du conseil d'administration et souhaite la bienvenue à Jonathan Besnard.

Divers :

Présentation de la tenue d'équipe.

Une prochaine réunion déterminera la fonction de chacun au sein du conseil d'administration.

La séance est levée à 18h00 et se termine par un pot de l'amitié

Le 20 Septembre 2018  
Céline GUILBERT  
Secrétaire de la Compagnie.

# Compagnie des Archers de la Risle

## Bilan 2018

### RECETTES **17 152.32€**

Licences : 5 588.75 €  
Subventions : 3 380€ ( 1 390€ Km/A, 660€ CRN, 300€ ABC Jardin, 630€ Eure  
200€ Gom Car, démo : 50€ école Barc, 150€ PMB service )  
Concours BLR x 3 : 6 070.07 € ( Déc : 1 866.9€, CRN :2 214.67, Mai : 1 988.5€ )  
Divers remboursements : 2 113.5 € ( formations, Tee-shirt, 3 aides pour étudiant : Paul,  
Alexis, Louis )

### DEPENSES **19 029.22 € (\* 1 878.9 € mais 2000 cloture en 2017 ) = 121€**

Licences : 3 611 €  
Fournitures, matériels : 6 260.91 ( 2 arcs , stramits 1 400 € mur + exté , polos ,  
Panneaux, clôture **1 250/ 2000 €** par la mairie )  
Frais de concours BLR : 4 173.04 €  
Frais administratifs : 1 007.52 € ( MACIF. Conso PC fête du club ≈ 200€ )  
Frais de formations : 1 806.4 € ( entraîneur, arbitres ,Th Mary )  
Frais d'inscriptions : 1 025.3 € ( 92.2 € récompenses )  
Frais de déplacements : 1 145.05 €

Solde au 15 Sept 2018 >>**5 524.37€** (\* avec clôture )

Recette : 5 524.37 + 17 152.32 = **22 676.69 €**

Dépenses : **19 029.22 €**

**3 647.47 €**  
**solde au 15/09/18**

Heurteboust le :14 Septembre 2018